

BLOG SSP Directives à l'intention des auteurs

1. Généralités

Le BLOG de la BGS sert à diffuser des actualités et des travaux consacrés aux thèmes des sols et de la protection des sols. Outre les contributions présentées lors de la conférence annuelle, d'autres travaux peuvent également être soumis à tout moment. Les textes peuvent être soumis en allemand, français, italien ou anglais.

2. Longueur du texte

Le texte du blog comprend environ 2 à 3 pages de texte A4 (sur la base d'une taille de police de 11 points et d'un interligne de 1,5).

Les figures, tableaux ainsi que leurs titres et légendes ne sont pas compris dans cette longueur.

3. Manuscrit, présentation et mise en forme

3.1. Format des fichiers

Veuillez soumettre votre manuscrit ainsi que tous les fichiers textuels supplémentaires dans un format modifiable :

- Soumettez les fichiers Word au format .doc ou .docx. Un fichier PDF n'est pas accepté comme fichier source.
- Les fichiers Word doivent être mis en page sur une seule colonne.
- Supprimez toute mise en forme barrée ou soulignée.

3.2. Page de titre

La page de titre doit contenir les informations suivantes :

- **Titre de l'article** : Le titre doit être concis et informatif. Évitez, dans la mesure du possible, les abréviations et les formules, sauf lorsqu'elles sont établies et largement comprises, p. ex. ADN.
- **Noms des auteurs** : Indiquez le ou les prénoms ainsi que le nom de famille de chaque auteur. Vérifiez attentivement l'orthographe exacte de tous les noms.
- **Affiliations** : Indiquez, sous les noms des auteurs, les institutions ou établissements dans lesquels les travaux ont été réalisés. Mentionnez le nom complet et l'adresse postale complète de chaque institution, y compris le pays.
- **Auteur correspondant** : Indiquez clairement la personne responsable de la correspondance pendant toutes les étapes du processus de publication ainsi qu'après la publication. Cette responsabilité comprend également la réponse à toute question ultérieure concernant les résultats, les données ou la méthodologie. L'adresse e-mail de l'auteur correspondant doit figurer sur la page de titre et sera publiée dans l'article.
- **Adresse actuelle/permanente** : Si un auteur a changé d'affiliation depuis la réalisation des travaux décrits dans l'article ou s'il était en visite dans une autre institution durant cette période, une « adresse actuelle » ou une « adresse permanente » peut être indiquée en note de bas de page associée au nom de l'auteur. L'adresse de l'institution dans laquelle les travaux ont été réalisés doit toutefois être conservée comme affiliation principale.

3.3. Résumé (Abstract)

Vous devez fournir un résumé concis et factuel de **150 mots maximum**. Le résumé doit :

- présenter l'objectif ou le but de votre contribution ;
- décrire brièvement les principales procédures ou méthodes utilisées ;
- présenter les principaux résultats, leur importance, le cas échéant, ainsi que les principales conclusions ;
- mettre en évidence les aspects nouveaux et importants de votre étude ou de vos observations.

Autres recommandations :

- Le résumé doit pouvoir être compris indépendamment du reste de l'article, car les résumés sont souvent présentés ou consultés séparément de l'article complet.
- Évitez les références bibliographiques.
- Évitez les abréviations non standard ou peu courantes. Si une telle abréviation est indispensable, elle doit être définie lors de sa première occurrence dans le résumé.

3.4. Mots-clés (Keywords)

Indiquez 1 à 7 mots-clés à des fins d'indexation.

- Évitez autant que possible les mots-clés composés de plusieurs mots, notamment ceux contenant « et » ou « de ».
- Nous recommandons de n'utiliser des abréviations dans les mots-clés que si celles-ci sont fermement établies dans le domaine concerné.

3.5. Figures, images et autres éléments graphiques

Les figures, images, diagrammes et autres éléments graphiques doivent être fournis sous forme de fichiers séparés avec le manuscrit.

Les figures doivent être fournies au format JPEG, TIFF ou PNG avec une bonne résolution (300 dpi).

Lors de la soumission des figures :

- Citez toutes les figures dans le texte du manuscrit.
- Numérotez les figures selon l'ordre dans lequel elles apparaissent dans l'article.
- Soumettez chaque figure sous forme de fichier séparé en utilisant une convention de nommage claire et logique (p. ex. Figure_1, Figure_2, etc.).
- Indiquez dans le manuscrit à quel endroit la figure doit être insérée (p. ex. « Figure 1 ici »).

Veillez ne pas soumettre :

- des fichiers dont la résolution est insuffisante ;
- des figures dont le texte est disproportionnellement petit par rapport à la taille de l'image et risque par conséquent de devenir illisible.

3.6. Légendes des figures

Toutes les figures doivent comporter une légende.

La légende d'une figure doit consister en une brève description ou explication de celle-ci.

Important : veuillez ne pas insérer de titre directement dans la figure. Cela concerne notamment les figures Excel, dans lesquelles un titre est souvent affiché automatiquement. Ces titres ne sont pas souhaités.

Veillez limiter le texte de la légende au strict nécessaire. Tous les symboles ou abréviations utilisés doivent toutefois être expliqués.

3.7. Tableaux

Les tableaux doivent être soumis sous forme de texte modifiable et non sous forme d'images. Veuillez utiliser uniquement de petits tableaux, si nécessaire.

Veillez respecter les recommandations suivantes :

- Placez les tableaux à proximité du texte pertinent ou sur une ou plusieurs pages séparées à la fin de l'article.
- Citez tous les tableaux dans le texte du manuscrit.
- Numérotez les tableaux consécutivement selon leur ordre d'apparition dans le texte.
- Fournissez une légende ou un titre pour chaque tableau.
- Placez les notes relatives au tableau sous le corps du tableau.
- Évitez les lignes verticales ainsi que les trames ou ombrages dans les cellules des tableaux.

Nous recommandons d'utiliser les tableaux avec parcimonie et de veiller à ce que les données qui y sont présentées ne soient pas déjà décrites ailleurs dans le blog et ne fassent donc pas inutilement double emploi avec les résultats présentés dans le texte.

3.8. Vidéo, audio

Les supports vidéo et les séquences d'animation sont acceptés afin de soutenir et de compléter les résultats scientifiques. Nous vous recommandons d'inclure dans vos textes des liens vers des fichiers vidéo ou d'animation. Veuillez respecter les directives suivantes :

- Lorsque vous incluez des liens vers des fichiers vidéo ou d'animation dans votre article, faites référence à leur contenu dans le texte et ajoutez, à l'endroit correspondant, une indication précisant où le fichier doit être placé.
- Identifiez clairement les fichiers. Le nom de fichier doit être directement lié au contenu du fichier concerné.
- Fournissez les fichiers au format MP4 ; les fichiers audio doivent être soumis au format MP3 ou dans un format comparable.
- Fournissez une image fixe (« still ») pour chacun de vos fichiers. Ces images seront utilisées comme icônes standard pour personnaliser le lien vers vos données vidéo ou multimédias. Vous pouvez sélectionner n'importe quelle image de votre vidéo ou de votre animation, ou créer une image distincte.
- Ajoutez dans votre manuscrit un texte descriptif du contenu vidéo. Ce texte contribue à garantir l'accessibilité aux lecteurs malvoyants qui s'appuient sur des informations descriptives.

3.9. Outils d'intelligence artificielle (IA)

Les auteurs sont responsables de garantir l'exactitude et l'originalité de toutes les figures soumises pour publication.

Si vous avez utilisé des outils d'IA générative pour créer des figures dans votre manuscrit, vous devez le mentionner dans la légende de chaque figure concernée ainsi que dans une déclaration générale relative à l'utilisation de l'IA générative (voir dessous).

Les outils d'IA doivent toujours être utilisés sous supervision et avec un contrôle humain. En définitive, les auteurs sont responsables du contenu de leur travail et doivent en répondre. Ils doivent vérifier leur travail afin de détecter d'éventuelles erreurs factuelles ainsi que d'éventuels biais.

L'utilisation d'outils d'IA lors de la préparation du manuscrit doit être déclarée dans le manuscrit. Cette déclaration figurera dans l'article publié afin de garantir la transparence.

Les auteurs doivent documenter leur utilisation de l'IA, notamment :

- le nom de l'outil d'IA utilisé ;
- le but dans lequel l'outil a été utilisé ;
- l'étendue du contrôle et de la vérification effectués par les auteurs.

La déclaration de l'utilisation d'outils d'IA favorise la transparence et la confiance entre les auteurs et les lecteurs, et contribue au respect des conditions d'utilisation de l'outil d'IA concerné.